



Dénonciation des activités illégales

Le Syndicat National des Entreprises du Tourisme qui représente la profession de transporteurs routiers de voyageurs au niveau national, est très engagé dans la lutte contre les activités illégales de certaines associations ou sociétés qui commercialisent des prestations de transport ou de séjours et voyages à forfaits sans aucune autorisation administrative.

Les préfetures de police répondent fréquemment à nos sollicitations et nous assistent dans notre démarche.

Dans la réalisation de nos actions, nous sollicitons de vous, chers adhérents, votre soutien et aimerions compter sur votre active participation afin de mettre un terme à ces situations.

Pour plus de renseignements, contactez notre juriste – fatima.bouzidi@snet.fr